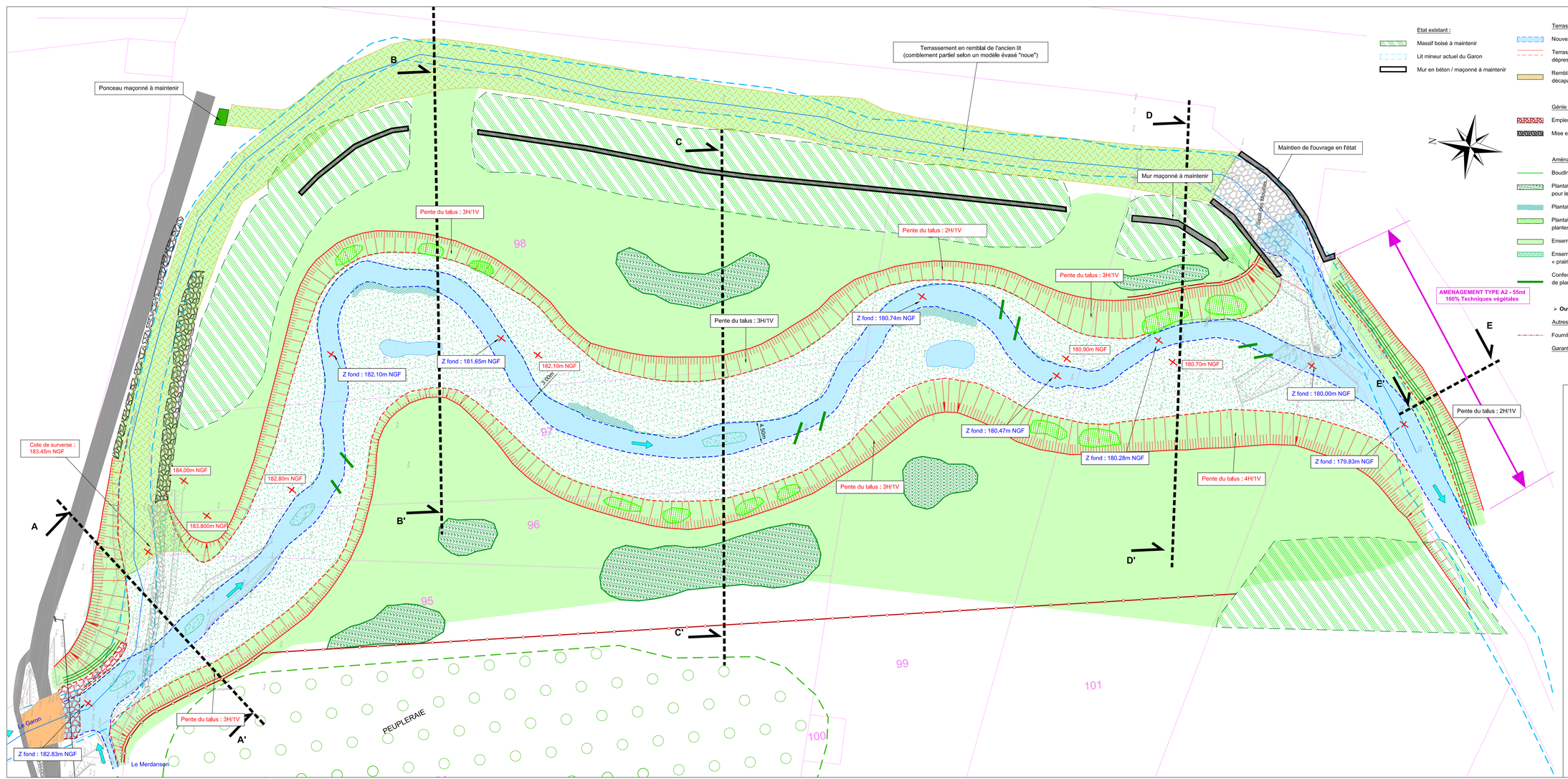

Etat existant :

- Massif boisé à maintenir
- Lit mineur actuel du Garon
- Mur en béton / maçonné à maintenir

Terrassement

- Nouveau tracé du lit vif du Garon (pente longitudinale : 0,91 % - longueur : 330 m - largeur du lit vif : 3,0 -4,5 m)
- Terrassement en déblai du nouveau lit - Modelé des abords immédiats du Garon (sommet / pied de talus - dépressions humides)
- Remblaiement partiel de l'ancien lit du Garon. Mise en place de matériaux graveleux récupérés sur site (issus du décapage préalable en fond de lit)

Génie civil

- Emplerement de berge, rangé et construit avec sabot parafouille (enrochements libres)
- Mise en place de blocs complémentaires en aval immédiat du passage à gué (enrochements libres)

Aménagement des berges :

- Boudins de treillis géotextiles renforcés par des lits de plants et plançons (listes de plantes n°1A et n°1B)
- Plantation d'arbustes et baliveaux à racines nues d'essences indigènes adaptées, en massifs disséminés (1.5 U /m² pour les arbustes, 0.2 U/m² pour les baliveaux - listes de plantes n°2 et n°3)
- Plantation isolée de jeunes aulnes en pied de berges (1U/5 ml - listes de plantes n°4)
- Plantation de boutures de saules et peupliers noirs, en massifs disséminés (2 à 3U/m² au sein des massifs -liste de plantes n°5)
- Ensemencement des surfaces travaillées en partie supérieure des talus (mélange grainier n°1 « berge »- 25 g/m²).
- Ensemencement des surfaces travaillées en bas de berge (« risberme à fleur d'eau », (mélange grainier n°2 « prairie humide »- 10 g/m²),
- Confection d'épis/déflecteurs végétaux solidement ancrés en berges (billes/billots issus des travaux forestiers - liste de plantes n°7)

➢ **Ouvrage de stabilisation / restauration de berges de types 1A à 1B- (cf. profils en travers).**

Autres aménagements

- Fourniture et mise en place de clôture agricole (H : 1 m), en limite des emprises des travaux.

Garantie et suivi des aménagements végétaux sur 3 années (3 saisons végétatives)

SMAGGA - Contrat de rivière du Garon

Etude de restauration morphologique et de franchissabilité piscicole sur le bassin versant du Garon

Lot n°1 - Seuil des Mouilles

PLAN N°2

PLAN DES AMENAGEMENTS

Maître d'ouvrage:

SMAGGA
262,rue Barthélémy Thimonier
69 530 BRIGNAIS

Maître d'oeuvre:

egis
69lyon
689,rue de la Vieille poste
CS80017
34000 MONTPELLIER CEDEX 2

Indice	Date	Modifications	Réalisé par	Vérifié par
1	30-01-2017	Emission initiale	P.BONTHAT	F. PEGURI
2	19-10-2017	Emission PHASE PRO	P.BONTHAT	F. PEGURI

Phase 2

PRO

ECHELLE 1/250

PLAN N° 2

Cahier 1020844 - A_SEAUX.dwg